



Commune de PALLUAU

Lotissement : La Prévoté

Permis d'aménager n° 85 169 19 V0002, délivré le 15/01/2020

ATTESTATION DE VIABILITÉ

(Article R 442-18b du Code de l'Urbanisme)

Je soussigné,

Pierre LEBORGNE, Géomètre Expert, agissant en qualité de Maître d'œuvre,

Atteste que les travaux de viabilité des lots n°1 à 36, des ilots n°A à J du lotissement La Prévoté à PALLUAU sont terminés dans leur totalité.

A Sainte Luce sur Loire, Le 4 janvier 2023

Pour valoir ce que de droit

Dossier n° 19016


AGEIS
Géomètres experts - Bureau d'études
3 Rue de la Planchonnais
44980 SAINTE-LUCE SUR LOIRE
Tel. 02 51 85 02 03.